

Publié le 13 novembre 2013

Le mouvement Epl normand poursuit son action au Ceser de Basse-Normandie

Marc Levilly, président de la Fédération des Epl Normandie, siègera pour 6 ans au sein du Conseil économique et social environnemental régional (Ceser) de Basse-Normandie.



Lors du renouvellement d'octobre 2013, le mouvement des Epl, fort de 24 sociétés, a été reconduit pour un troisième mandat de 6 ans (2013-2019) au sein du collège n° 3. Les Epl jouent un rôle reconnu d'entraînement et d'innovation en matière de développement local durable, dans des secteurs aussi variés que l'aménagement, les déplacements, l'immobilier ou le tourisme. Le Ceser de Basse-Normandie est composé de 78 membres issus de la société civile (monde de l'entreprise, organisations syndicales, associations, etc.). Il rend des avis au Conseil régional et constitue un espace de réflexions prospectives et collégiales, s'appuyant sur les corps intermédiaires. Les Epl sont représentées dans 4 autres Ceser : Bretagne, Ile-de-France, La Réunion, Pays-de-la-Loire.

À télécharger

- [Arreté CESER.pdf](#)